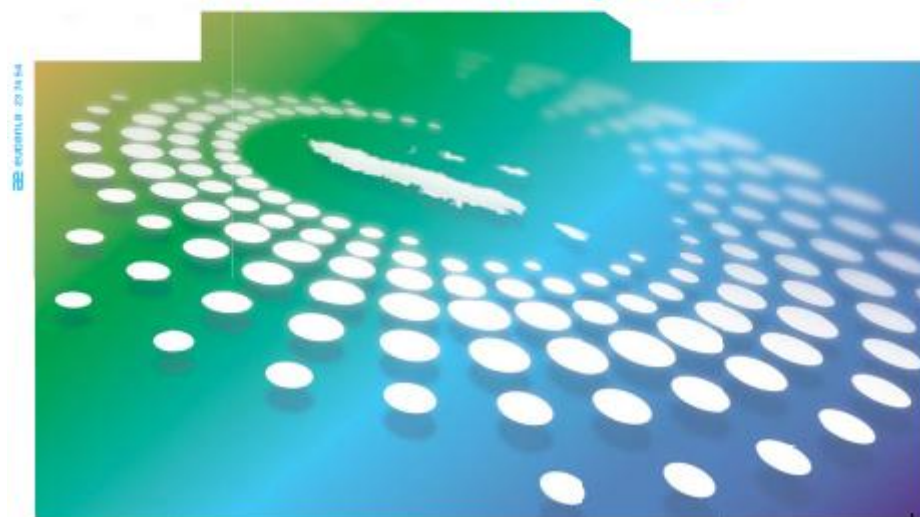


Compte-rendu
1^{er} Séminaire
de l'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie
Lundi 14 Mars 2011
Horaires : 8h – 18h
Lieu : Hôtel Le Surf à Nouméa

**Prise de parole de Sonia BACKES,
membre du gouvernement en charge de l'Economie
Numérique**

Pour une
**dynamique
numérique**



Contacts

Coordination communication & médias : Léna Hoffmann - mail : lhmkgcom@gmail.com – tel : 81 55 10
Direction du projet : Charlotte Ullmann – mail : ullmann.charlotte@gmail.com



Mesdames et Messieurs,

Si vous me le permettez, j'aimerais tout d'abord vous souhaiter à tous la bienvenue, et vous dire que je suis particulièrement ravie de vous accueillir à ce séminaire d'installation de l'observatoire des usages numériques Calédoniens.

Comme vous le savez ! Je viens de prendre officiellement mes fonctions de membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de l'économie Numérique et, en tant qu'ingénieure en informatique de formation, je ne pouvais espérer mieux pour ma toute première intervention protocolaire.

Quel projet Numérique pour la Nouvelle-Calédonie?

"Faire de la Nouvelle-Calédonie une cyber référence dans le Pacifique insulaire" - telle est l'ambition du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui a été portée par Bernard DELADRIERE qui m'a précédée à ce poste.

Cette ambition se traduit aujourd'hui par la pose de la première brique du projet "économie numérique" qu'il a initié dès sa prise de fonction et que je me ferai un devoir de poursuivre dans la voie et l'esprit qu'il a impulsés et qui peuvent se résumer dans cette simple phrase : **promouvoir l'innovation tout en réduisant la fracture numérique.**

C'est là un véritable débat de société, un débat difficile, car nous devons faire preuve de pédagogie dans une matière très technique, et parce que nous touchons là à des valeurs aussi fondamentales que la liberté et l'égalité, dont le droit d'accès égal pour tous à l'innovation et au progrès est un élément essentiel.

Personne ne doit rester en marge de la société numérique!

Mais au-delà de la technicité, ce sont les modes d'appropriation de ces nouvelles technologies qui sont en jeu, elles passent par une bonne intégration de ces nouveaux outils dans la culture océanienne.

Une bonne connaissance des impacts culturels et sociétaux sur nos populations insulaires conditionne l'avenir des filières numériques en Nouvelle-Calédonie. C'est pourquoi, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie souhaite disposer, dès 2011, d'éléments d'aide à la décision répondant à l'objectif d'un développement numérique équilibré, pour le haut et le très haut débit, sur l'ensemble de son territoire : il s'agit de favoriser l'accès de tous à l'internet, aux ressources et à l'ensemble des contenus et services numériques à valeur ajoutée.

Pour cela, le gouvernement lance une série de consultations visant à disposer :

1. **d'un plan stratégique de l'économie numérique (PSEN)**
2. **d'un schéma directeur de l'Aménagement Numérique (SDAN)**, qui aura pour vocation la planification du développement des infrastructures de télécommunications et des services associés.

3. **un schéma directeur de l'Administration Numérique**, qui aura pour vocation d'identifier et de planifier les projets à caractère informatique et audiovisuel et de développement des services numériques

1. L'aménagement numérique du territoire

Le premier versant notre plan stratégique, qui concerne l'aménagement numérique du territoire, va permettre de mettre les infrastructures d'accès à l'internet en adéquation avec les usages du numérique tels qu'ils se développent partout dans le monde et notamment dans la zone Pacifique.

Localement, l'arrivée du câble Gondwana en **2008** a suscité chez les utilisateurs, un véritable engouement pour les nouvelles technologies et ouvert de nouvelles perspectives dans tous les secteurs d'activité de la société civile et institutionnelle.

Aujourd'hui soit **trente mois après cet avènement**, la Nouvelle-Calédonie ne doit pas subir l'impact de cette modernisation mais en être un acteur majeur afin de rompre l'isolement des populations et de fournir aux usagers (particuliers, entreprises, associations,...) les outils nécessaires à leur développement.

Pour cela, nous devons **dans les cinq ans**, poursuivre l'extension, la densification et la sécurisation des réseaux, tant en téléphonie mobile et en téléphonie fixe, qu'en accès Internet à haut débit fixe et mobile, notre opérateur historique s'y emploie.

Il nous faut **généraliser le haut débit, et anticiper le très haut débit** sur des zones pilotes à définir, faciliter l'accès aux usagers et ce, tout en accélérant la politique tarifaire baissière entreprise par l'OPT depuis la mise en fonction du câble Gondwana.

Réguler les communications électroniques

Si la Nouvelle-Calédonie doit devenir une "*cyber-référence* dans le Pacifique insulaire", il faudra également procéder de manière maîtrisée et encadrée à l'ouverture à la concurrence des télécommunications par l'adoption d'une **réglementation adaptée** et la création d'une autorité indépendante de régulation des télécommunications.

Pour autant, la concurrence sectorielle sur le marché de la communication électronique n'est pas une fin en soi. Elle a pour objectif de fournir aux consommateurs, particuliers ou entreprises, une meilleure **qualité de service** à de meilleurs prix et une diversité de services correspondant à leurs attentes où qu'ils soient sur le territoire répondant en cela à l'obligation de services dits universels.

Assurer la sécurité et la confiance du numérique

Une économie réelle, ou virtuelle ne peut fonctionner sans sécurité juridique et matérielle.

L'une et l'autre ont besoin d'un cadre normatif accepté par tous. En particulier l'économie numérique a besoin que l'utilisateur se sente en **confiance** lors qu'il confie ses données dématérialisées parfois les plus intimes à l'administration avec l'introduction de la notion de coffre-fort numérique. C'est là un des enjeux de la réussite du schéma de l'administration numérique de la NC.

Introduire les technologies vertes

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie souhaite également mettre l'accent sur les **écotechnologies et la régulation énergétique**.

Les procédures de "**Green IT**" devront être institutionnalisées voire légiférées notamment par le biais de la dématérialisation des courriers administratifs et des marchés publics (projet en cours).

Il conviendra également d'introduire des **critères de respect de l'environnement** dans les appels d'offres concernant notamment l'achat et la destruction des matériels informatiques, péri-informatiques et des consommables.

Le développement **d'équipements intelligents** : " salles blanches " et fermes de serveurs mutualisés sera également favorisé et accompagné afin de permettre notamment aux PME-PMI ou toute entreprise, organisation, associations,...de bénéficier de centre-ressources leur garantissant des ressources informatiques au moindre coût, efficaces et disponibles H24 - 7/7, permettant ainsi d'anticiper vers une meilleure régulation énergétique.

L'arrivée imminente des nouvelles technologies en matière de télécommunications va créer une explosion des besoins voire une **forte dépendante en consommation énergétique** qu'il convient d'anticiper.

En charge également du secteur de l'énergie, j'apporterai une vigilance toute particulière à ce domaine.

Gérer le patrimoine

Enfin, la mise en œuvre d'un véritable **centre de gestion patrimonial des biens matériels et immatériels** de la Nouvelle-Calédonie fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ce plan stratégique.

2. DEVELOPPER L'ADMINISTRATION NUMERIQUE

Le second versant de notre projet sera traité dans le cadre du Schéma Directeur de l'Administration Numérique. Il s'agit de **moderniser les procédures administratives** par une utilisation adaptée des nouvelles technologies.

Imaginons ce que sera, pour le citoyen Calédonien, le « **télé-guichet** » **administratif** par l'Internet, qui existe déjà dans de nombreux pays développés. A partir d'un micro-ordinateur connecté à l'Internet, qui se trouvera soit sur son lieu de travail, chez lui, soit dans un lieu public proche de chez lui (mairie, bureau de poste), l'administré pourra obtenir le détail des textes qui l'intéressent, ainsi que les imprimés requis, qu'il téléchargera sur son micro.

Une fois le processus enclenché, tout pourrait aller très vite : on peut parier que citoyens comme les administrations préféreront « la souris » et le clavier aux files d'attente.

L'objectif majeur consiste à mettre en place progressivement la **qualité de service** que sont en droit d'attendre les citoyens, les professionnels et les agents publics, en prenant appui sur une administration électronique développée de manière cohérente et ordonnée. Il faut pour cela associer les collectivités partenaires dès le début des réflexions, c'est l'objectif de notre plan stratégique – nous aurons besoin de toutes les forces vives du territoire pour y arriver.

Développer les filières métiers

Il conviendra également de poursuivre et développer en priorité les **filières liées aux métiers institutionnels**, je pense par exemple à l'enseignement numérique et la santé numérique. Les études préliminaires ont été budgétées et d'ores et déjà un séminaire intitulé "Vers l'Ecole Numérique" est en cours de préparation, il devrait se tenir dans les tous premiers jours de juin.

Sans doute est-il trop tôt pour prévoir la durée de l'ensemble de ces projets, mais nous pouvons dès maintenant évaluer la nature et le rythme de ces transformations des usages pédagogiques et de l'accès à l'innovation.

Il n'est pas trop tard pour que nos projets rejoignent, atteignent, et finalement devancent de nouveau les aspirations des publics, mais, ne nous y trompons pas!

C'est une course de vitesse ! C'est, à mes yeux, l'un des principaux défis que nos institutions et leurs partenaires privés doivent relever sans plus tarder.

J'assumerai toute la part de l'action publique pour anticiper et veiller à l'adaptation de l'offre publique à ces mutations d'usages, durant la phase de transition que nous vivons.

Et l'observatoire me direz-vous?

Les représentants des secteurs du Numérique, ici présents - et j'en profite pour saluer et remercier nos amis de Polynésie et de la région Aquitaine pour leur présence - savent bien qu'une bonne connaissance des enjeux et des impacts sociétaux sont indispensables avant toute action en profondeur.

Tels seront les enjeux à relever par l'observatoire.

De notre capacité collective à anticiper ces mutations technologiques, à comprendre les évolutions des usages numériques et les attentes de nos concitoyens dépendent aussi les conditions de renforcement de nos industries de création audiovisuelle et multimédia, et le succès des nouvelles offres numériques, que ce soit sur la télévision, sur internet ou sur les mobiles.

C'est pourquoi nous devons nous réjouir que cet observatoire devienne une réalité.

Ces nouveaux territoires constituent en effet une nouvelle priorité. Ils sont à la fois un levier de création d'emplois nouveaux et diversifiés, mais aussi un levier pour développer « l'accès du plus grand nombre aux œuvres de l'esprit », par le biais de l'enseignement numérique, qu'il nous faut accomplir dans le souci de garantir les conditions de l'accès au savoir, de la diversité et du pluralisme.

Je souhaite que cet observatoire joue pleinement son rôle de dialogue entre les professionnels et les usagers du numérique.

Dans le prolongement des travaux de l'Actic - dont je tiens à saluer le travail accompli depuis des années - il s'agit de produire des analyses fines et régulières des offres en ligne, un travail de rencontres, d'analyses et de discussions est toujours indispensable entre les acteurs, qu'ils soient professionnels ou utilisateurs.

La transversalité est une également une condition nécessaire de réalisation de ces objectifs multiples. C'est pourquoi, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a souhaité confier l'organisation et l'animation de cet observatoire à une structure indépendante, neutre et libre de toute pression de quelque sorte.

Je souhaite que cet observatoire puisse aussi permettre une véritable collaboration avec ses membres, avec les professionnels, qui auront également accès à différentes sources de données. L'analyse partagée que doit réaliser cet observatoire doit en effet permettre de renforcer le poids et l'impact des différentes études qui pourront y être apportées, non seulement par des instituts spécialisés, des chercheurs, mais aussi des professionnels.

Car au-delà de l'étude et de l'analyse, cet observatoire doit aussi être un lieu d'échanges de bonnes pratiques, de coordination des actions entre les filières culturelles, avec les industries technologiques et les consommateurs. C'est tous ensemble que nous devons relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

3. Conclusion

Mesdames et Messieurs chers amis, nous sommes tous ici motivés et passionnés par ce que nous faisons au quotidien. Outre la passion, la pugnacité et la volonté de bien faire, ce vaste chantier que nous ouvrons durablement ensemble appelle une mise en commun de nombreuses compétences. C'est pourquoi, nous allons **réactiver le comité des experts** mis en place en 2005 et dont les compétences et la composition seront élargies au niveau Pays.

Ce comité regroupera l'ensemble des acteurs représentatifs du Numérique Public/Privé de Nouvelle-Calédonie. Il permettra de conduire et de valider les orientations qu'il conviendra de mettre en œuvre et de contrôler. Il s'ouvrira à chacun d'entre vous pour les études conjointes que nous aurons à mener en fonction de l'utilité que vous leur accorderez; il s'appuiera sur cet outil d'aide à la décision que sera l'Observatoire.

Je compte sur votre participation comme vous pouvez compter sur mon écoute. Car l'observatoire, instance de dialogue et d'études que nous consacrons aujourd'hui doit ouvrir concrètement de nouvelles perspectives de développement **qui doivent profiter à tous** : de nouveaux marchés, de nouveaux emplois, de nouveaux usages, et surtout, un accès plus large à l'information et à la connaissance.

C'est pour toutes ces raisons que je formule le vœu que notre **Observatoire du Numérique devienne également l'Observatoire des inégalités.**

Je n'aurais pas voulu conclure sans adresser mes plus sincères remerciements à toute l'équipe de l'ACTIC et son président Gilles TALADOIRE, les membres du bureau (Madame Paola LOGLI, Monsieur Fabien DUCASSE et Monsieur Nicolas SALVADOR) ainsi qu'à l'ensemble des membres fondateurs qui ont cru en ce projet.

J'adresse également un remerciement chaleureux à Madame Charlotte Ullmann qui a été la cheville ouvrière et la tête bien pensante de ce projet.

Merci donc madame Ullmann pour votre engagement et votre motivation, nous comptons beaucoup sur vous pour la suite...!

Je vous souhaite un bon séminaire et longue vie à l'Observatoire.

Je vous remercie.